**SECTION III**

**MÉTHODE ET CRITÈRES D’ÉVALUATION**

### **MÉTHODE D’ÉVALUATION**

Les propositions doivent être évaluées une première fois pour vérifier leur conformité à la demande de propositions. Les propositions qui passent l’évaluation préliminaire seront ensuite soumises à une procédure d’évaluation en deux étapes. L’évaluation des propositions techniques sera menée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

À l’ouverture des plis, l’UNOPS procédera d’abord à un examen préliminaire de la proposition. Lors de cette phase, l’UNOPS peut décider de rejeter toute proposition qui n’est pas conforme aux exigences formelles de cette demande de propositions, sans consulter le soumissionnaire.

Ensuite, la conformité technique des propositions ayant passé l’évaluation préliminaire sera évaluée en fonction des critères suivants :

* expertise technique et expérience ;
* sécurité, qualité et assurance ;
* capacité, ressources et personnel clé.

**Le score maximal pouvant être accordé à un soumissionnaire pour sa proposition technique est 100. Afin d’être techniquement conformes, les soumissionnaires doivent obtenir au moins 70 points.**

Enfin, les propositions financières des propositions techniquement conformes seront évaluées.

**Le score maximal pouvant être accordé à un soumissionnaire pour sa proposition financière est 100**. Le score maximal sera donné à l’offre la moins disante. Toutes les autres offres recevront un score inversement proportionnel, selon la formule suivante :

**Points accordés à la proposition financière de l’offre évaluée** =

[Score maximal pour la proposition financière] x [Prix le plus bas]

[Prix de la proposition évaluée]

La sélection du soumissionnaire privilégié sera basée sur une analyse cumulative de tous les coûts, risques et bénéfices pertinents de chaque proposition durant toute la durée de vie des services et dans le contexte global du projet. La proposition la moins disante ne sera pas nécessairement celle choisie.

**Le score total des propositions technique et financière sera le score final de la proposition, avec une pondération de 70 % pour la proposition technique et de 30 % pour la proposition financière. La proposition obtenant le score global le plus élevé sera désignée comme meilleure proposition.** Cette proposition sera considérée comme celle qui répond au mieux aux besoins de l’UNOPS en termes de rapport qualité-prix.

L’UNOPS peut exiger des précisions ou des informations supplémentaires de la part des soumissionnaires, par écrit et à tout moment au cours du processus de soumission. Les réponses des soumissionnaires ne doivent pas contenir de modifications du contenu de leur proposition (incluant les tarifs).

L’UNOPS peut utiliser les informations reçues pour interpréter et évaluer la proposition en question, mais n’est pas obligé d’en tenir compte.

### **CRITÈRES D’ÉVALUATION**

* 1. **Critères pour l’évaluation préliminaire**

À l’ouverture des plis, l’UNOPS procédera d’abord à un examen préliminaire des propositions. Lors de cette phase, l’UNOPS peut décider de rejeter toute proposition qui n’est pas conforme aux exigences formelles de cette demande de propositions, sans consulter le soumissionnaire.

Les propositions incomplètes, frivoles, clairement non concurrentielles ou contenant des déviances ou réserves aux conditions du Contrat pourront, à l’entière discrétion de l’UNOPS, être rejetées ou exclues, et ce à tout moment du processus d’évaluation, y compris après l’examen préliminaire. Les soumissionnaires n’ont pas le droit de corriger ou retirer les déviances ou réserves de leur proposition après la date limite de soumission des propositions.

**Au cours de l’examen préliminaire, les informations suivantes seront évaluées pour chaque annexe à la proposition à retourner.**

**Les propositions non conformes à l’un des critères de type « Oui/Non » énoncés ci-dessous seront disqualifiées et ne feront l’objet d’aucune évaluation supplémentaire.**

Pour les critères de type « vérifier et préciser », l’information faisant l’objet de ce critère pourra être corrigée par les soumissionnaires à la demande de l’UNOPS.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Référence** | **Exigence** | **Critère** |
| **33.1.1. CRITÈRES FORMELS ET D'ADMISSIBILITÉ** | | |
| Annexe 2 à renvoyer avec l’offre | Le formulaire de proposition du soumissionnaire est correctement rempli et signé | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 3 à renvoyer avec l’offre | La déclaration de garantie est correctement rempli et signé | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 4 à renvoyer avec l’offre | Les informations sur le soumissionnaire sont correctement remplies | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 6 à renvoyer avec l’offre | L’annexe sur les Aptitudes, expériences, services en cours et services achevés est correctement remplie | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 7 à renvoyer avec l’offre | Le soumissionnaire a fourni les informations sur les assurances | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 8 à renvoyer avec l’offre | L’annexe sur le personnel Clé est correctement remplie | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 9 à renvoyer avec l’offre | Le formulaire de Proposition relatives aux procédures de mise en oeuvre et de gestion de la qualité est correctement rempli | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 11 à renvoyer avec l’offre | Le soumissionnaire a rempli l’annexe sur la déclaration générale des méthodes proposées | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 12 à renvoyer avec l’offre | La déclaration du soumissionnaire est correctement remplie. | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 13 sur les conflits d'intérêts à renvoyer avec l’offre | Le soumissionnaire a rempli cette annexe. | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 14 sur les litiges à renvoyer avec l’offre | Le soumissionnaire a rempli cette annexe. | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 15 sur les litiges à renvoyer avec l’offr | Le formulaire d’engagement envers les exigences de durabilité est correctement rempli et signé | Vérifié/Clarifié |
| Annexe 16 sur les litiges à renvoyer avec l’offre | Le Questionnaire du programme DRiVE sur les pratiques de fournisseurs en matière de durabilité est correctement renseigné |  |
| Admissibilité | Le soumissionnaire est admissible selon les dispositions de l'article 4 du document Section I : Instructions aux soumissionnaires | Vérifié/Clarifié |
| Admissibilité | Le soumissionnaire accepte les Conditions générales du contrat de l'UNOPS stipulées dans l'annexe 2 du modèle de contrat joint. | Accepté/Rejeté |
| Admissibilité | Fournir les documents légaux de l’entreprise dans le pays du soumissionnaire (Registre de commerce, Identification Nationale, Statut notarié, Agrément du ministère tutelle des travaux/infrastructure): Fournir les copies de RCCM et Agrément. | Vérifié/Clarifié |
| **33.1.2. CRITÈRES DE QUALIFICATION** | | |
| ~~Qualification~~ | ~~Le soumissionnaire doit avoir une représentation dans un des pays du projet Liptako Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger). Prière de fournir toutes les coordonnées et informations juridiques sur le représentant. L'UNOPS peut demander de vérifier et clarifier ce critère.~~ | ~~Accepté/Rejeté~~ |
| Attestation de bilans financiers ou états financiers certifiés | Capacité financière/Liquidité : Les soumissionnaires devront inclure dans leur proposition un bilan comptable financier certifié montrant au cours des trois (03) dernières années (2018-2019-2020 ou 2017-2018- 2019), un cumul de chiffres d'affaires d'au moins 80 000 000 FCFA. Ce critère est acceptable si le chiffre d'affaires d'une année dépasse 80 000 000 FCFA. | Accepté/Rejeté |
| Certificat de constitution du soumissionnaire (registre de commerce, statuts, Alvará)  Attestation de bonne exécution des services de contrôle effectués et copie des contrats associes (première page et page de signature) délivrée par le maître d’ouvrage ou son représentant | Le soumissionnaire devra avoir travaillé dans la prestation de services similaires à ceux indiqués dans la Liste des besoins, durant les cinq (05) années précédant la date d’ouverture des propositions. | Accepté/Rejeté |

* 1. **Critères d’évaluation technique**

Les offres seront évaluées en utilisant le schéma ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NS** | **Critères techniques** | **Barème** |
| 1 | Méthodologie (compréhension des TdR, propositions d’amélioration, méthodologie proposée et chronogramme) | 35 points |
| 2 | Références du bureau de contrôle | 35 points |
| 3 | Qualification et références du personnel proposé | 30 points |
|  | **Total** | **100 points** |

1. **Méthodologie (35 points)**

* Brève description de l’organisation, y compris l’année et le pays de constitution en société, et les types d’activités menées, la capacité organisationnelle générale susceptible d’affecter l’exécution du contrat : structure de gestion, stabilité financière et capacité de financement de Bureaux, contrôles de gestion de projets et pertinence des connaissances spécialisées et expérience du soumissionnaire dans le cadre de missions similaires dans cette région/ce pays (10 points)
* Procédures d’assurance de la qualité et mesures d’atténuation des risques et l'engagement de l’organisation en faveur de la durabilité : Le soumissionnaire doit démontrer qu’il s’engage à intégrer la durabilité (sociale, économique et environnementale) à ses propres activités; Le soumissionnaire doit élaborer un plan concret pour l’adoption de pratiques durables dans l’exécution du contrat. Proposition d’améliorations. (10 points)
* Bien saisir le besoin : (15 points)
  + Est-ce que les aspects importants de la tâche ont été abordés de manière suffisamment détaillée ? Est-ce que l’importance relative des différentes composantes du projet a été correctement jugée ?
  + La description de l’approche et la méthodologie du soumissionnaire pour satisfaire ou dépasser les exigences établies dans les termes de référence, les détails sur l'organisation, le contrôle et la prestation des différents éléments de services, le mode de communication proposé entre UNOPS et le consultant, la stratégie de communication proposée pour la Gestion des litiges, la fréquence et le rapportage sur l’évolution des chantiers au Maître d’ouvrage.
  + Adéquation des ressources (technique et logistique) avec la méthodologie
  + Adéquation entre la méthodologie et le planning proposé
  + Chronogramme en adéquation avec les délais du projet
  + Adéquation du planning d’intervention des experts et du plan de travail préconisé

1. **Expériences et références du Bureau (35 points)**

* Le bureau devra avoir effectué au moins 3 études dans les 5 dernières années dans le domaine de l’électrification par panneaux solaires dans des milieux similaires (zones rurales de l’Afrique sahélienne préférablement).
* Devra avoir effectué le même genre d’études dans au moins un des trois pays du Liptako Gourma.
* Démontrer sa maîtrise de la réglementation et du marché de l’énergie dans les régions du Liptako Gourma.
* Démontrer son aisance et capacité de travailler dans le Liptako-Gourma.
* Autres

1. **Qualifications et références du personnel proposé (30 points)**

Cette note sera attribuée en tenant compte des qualifications, de la compétence et de l’expérience du personnel proposé et répartie comme suit :

* **Chef de projet** - Ingénieur, économiste, spécialiste social ou financier avec un minimum de dix (10) ans d'expérience pertinente et une connaissance des systèmes de distribution ruraux et de la production d'énergie renouvelable. Le fait d'avoir été chef d'équipe / chef de projet sur d'autres études de faisabilité détaillées de types de projets similaires serait important. Expérience en électrification rurale en Afrique, au moins cinq projets similaires serait un avantage. Un MSc, MBA ou un diplôme supérieur pertinent est recommandé (5 points)
* **Responsable de la centrale énergétique** - Ingénieur avec au moins dix (10) ans d'expérience pertinente, avec une expertise dans les systèmes de production renouvelables hybrides, en particulier les systèmes solaires photovoltaïques hybrides avec des batteries de stockage et des générateurs. L'ingénieur doit être inscrit auprès d'un organisme professionnel d'ingénierie reconnu et posséder un minimum de BSc (Engineering) en électricité ou dans un domaine connexe. (5 points)
* **Responsable des systèmes de distribution** - Ingénieur ayant au moins sept (7) ans d'expérience pertinente, avec une expertise dans la conception et le calcul des coûts des systèmes de distribution ruraux, et une connaissance des systèmes de production renouvelable, en particulier la production solaire avec stockage. L'ingénieur doit être inscrit auprès d'un organisme professionnel d'ingénierie reconnu et posséder un minimum de BSc (Engineering) en électricité ou dans un domaine connexe. (5 points)
* **Responsable environnemental et social** - Spécialiste de l'environnement et du social avec au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente, avec une expertise dans les Études socio-économique et Études et gestion environnementale des projets d'énergie renouvelable en Afrique, idéalement l'électrification rurale. (5 points)
* **Responsable de l'évaluation du site** - Spécialiste de l'arpentage ayant au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente, avec une expertise dans la conduite de campagnes d'arpentage en Afrique rurale, idéalement pour des projets d'électrification rurale. (5 points)
* **Spécialiste financier** - Spécialiste financier ayant au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente, avec une expertise en analyse économique et financière, y compris la création de modèles financiers. Un CFA, un MBA ou tout autre diplôme supérieur pertinent est recommandé. De l’expérience dans le développement de systèmes ou de modèles financiers autour de la production et la distribution de l’électricité rurale est un atout. (5 points)

* 1. **Critères d’évaluation financière**

Seules les propositions financières des propositions techniquement conformes seront évaluées conformément à la méthode d'évaluation décrite plus haut.